



ASSOCIATION DES ANCIENS ASSISTANTS EN RADIOLOGIE DE L'UCL

NOUVELLES DE L'AAARX ET APPEL À COTISATION 2012

Louvain-la-Neuve, le 15 octobre 2011

Cher Membre de l'AAARX

La réunion de l'AAARX organisée en septembre à Rome a été une réussite totale. Grâce à l'incroyable accueil de nos collègues Romains de l'Université Campus Bio Medico et grâce à l'implication généreuse de notre ami Antoine de Brabant, fidèle membre de l'AAARX travaillant à Milan, cette manifestation a été d'une rare qualité. Elle a réuni une soixantaine de participants belges et italiens dans l'ambiance magique de la ville éternelle. Une prochaine opportunité de retrouver de nombreux membres de notre Association sera le symposium « MRI of the Knee » qui se tiendra le samedi 10 décembre 2011 à Woluwe.

D'ici là, nous vous écrivons dans le cadre de l'appel à cotisation adressé à plus de 50 000 Alumni UCL.

Le montant de la cotisation couplée AAARX - Alumni reste inchangé pour 2012 :

- 60 € pour les radiologues en activité
- 90 € pour les couples de radiologues (50% de réduction pour le conjoint)
- 30 € pour les radiologues de plus de 65 ans
- 30 € pour les assistants dont la cotisation est financée par leur service de stage

Quels avantages procure cette cotisation conjointe AAARX – Alumni ?

- D'une part l'invitation et la participation gratuite ou à tarif réduit aux diverses manifestations organisées par le Département de Radiologie et d'Imagerie médicale de l'UCL et l'AAARX.
- D'autre part la « carte Alumni UCL » et la série d'avantages spécifiques qu'elle procure. La liste de ces avantages figure au verso de cette feuille. Elle ne fait que s'accroître !

Le Programme à venir de l'AAARX (encore incomplet) comportera les activités suivantes :

- Le samedi 10 décembre 2011 : Symposium MRI of the Knee, Woluwe
- Les 10 et 11 février 2012 : 12^e mises au point en imagerie ostéoarticulaire, Woluwe
- En mai – juin 2012 : Réunion en l'honneur des assistants terminant leur formation
- En décembre 2012 : journée d'IRM.

Des informations détaillées sur ces activités, et d'autres, vous seront transmises par email.

À partir de 2012, ces courriers réguliers seront réservés aux membres en règle de cotisation.

Pensez donc à cotiser et à communiquer votre adresse email à aaarx.ucl@gmail.com

Pour bénéficier dès janvier 2012 des avantages combinés AAARX - Alumni, veuillez verser le montant de votre cotisation au compte 210-0667620-21 de l'AAARX.UCL

Bien cordialement

Damienne de la Kethulle
Trésorière

Baudouin Maldague
Président